

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 3 (1906-1913)

Heft: 5

Rubrik: Mémoires, rapports, etc.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mémoires, Rapports, etc.

présentés à la Société.

768. — *Séance du 11 novembre 1909.*

La première rédaction des « Confessions » de J.-J. Rousseau (livres I-IV), publiée d'après le manuscrit autographe ; avant-propos et fragments de l'Appendice III, communiqués par M. Théophile DUFOUR. — Impr. dans les *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. IV, 1908 (Genève, [1909]), p. VII-XVI et 259-276.

Lettres familières d'Étienne Dumont à M^{me} Jean Roget, 1782-1825, communiquées par M. F.-F. ROGET.

M. F.-F. Roget a pris copie, en Angleterre, d'un dossier de lettres adressées par Étienne Dumont, pour la plupart à M^{me} Jean Roget, née Catherine Romilly, quelques-unes à Jean Roget, ministre du Saint-Évangile, et à son fils Pierre-Marc Roget ; ce dossier contient aussi des lettres de David Chauvet et de sa femme à M^{me} Roget. Ces lettres s'échelonnent de 1782 à 1825. Elles sont conservées dans des archives privées.

Jean Roget, né à Genève en 1753, pasteur à Londres dès 1777, exerça une grande influence sur la formation de l'esprit d'Étienne Dumont, son cadet de six ans et son ami, comme sur l'orientation de Samuel Romilly, son beau-frère et de quatre ans son cadet, vers sa carrière future. Quiconque pénètre dans l'intimité unissant ces trois jeunes hommes reconnaît en elle un des points d'où est partie l'impulsion communiquée aux principes libéraux émis alors à Paris et à Londres par les publicistes du groupe politique genevois dit des « Représentants ».

M. F.-F. Roget donne lecture de quelques lettres choisies en vue d'établir le caractère de cette intimité.

769. — *Séance du 25 novembre 1909.*

Les châteaux récemment découverts dans la Syrie transjordanne ; communication de M. Max VAN BERCHEM.

M. Max van Berchem parle de deux châteaux découverts dans la Syrie transjordanne. Celui de Mshatta, situé à l'est de la mer Morte, sur la route du pèlerinage et du nouveau chemin de fer, est bâti sur le plan d'un *castrum* du *limes* romain, mais son aménagement intérieur et sa décoration

sculptée, d'une richesse exubérante, trahissent de fortes influences orientales, persanes et mésopotamiennes. Découvert en 1865, visité souvent depuis, enfin transporté en partie au Musée Frédéric à Berlin, ce monument énigmatique n'a cessé de hanter l'imagination des archéologues et des orientalistes, qui ont suggéré diverses hypothèses sur son origine et sur la date de sa construction, sans pouvoir donner le dernier mot de l'énigme.

En explorant la Transjordane, de 1896 à 1902, l'Autrichien Musil y a découvert une série de nouveaux châteaux dont le plus important, Amra, offre la particularité curieuse et rare d'être décoré, à l'intérieur, d'un cycle considérable de peintures. Grâce aux inscriptions, malheureusement fort courtes et en grande partie effacées, qui accompagnent ces peintures, il a été possible d'attribuer la construction de Amra à la dynastie des califes omayyades de Damas, vers l'année 715 de notre ère. Les peintures qui le décorent offrent un ample champ d'études, qui est loin d'être épuisé. La plus curieuse représente les grands souverains de l'Europe et de l'Asie, vaincus par la conquête arabe, qui s'est prolongée sous les califes omayyades. L'attribution à ces personnages de l'histoire est assurée par de courtes inscriptions bilingues, en grec et en arabe, que l'on a réussi à déchiffrer. Le château de Amra soulève plusieurs problèmes touchant l'art et l'histoire de la Syrie à cette époque. En outre, il offre un nouveau point d'appui pour la détermination de Mshatta et des châteaux du même groupe. Si Amra est une œuvre purement syrienne, par son architecture, ses peintures et par son origine, attribuée définitivement aux califes omayyades, qui étaient de vrais Arabes de Syrie, Mshatta, œuvre composite où dominent les éléments perso-mésopotamiens, remonte probablement à l'époque plus ancienne où les grands empires de Byzance et de la Perse sassanide entretenaient sur leurs frontières des populations d'origine arabe à demi-sédentaires. Mais il faut attendre de nouvelles découvertes pour en fixer définitivement l'âge et l'origine.

770. — *Séance du 9 décembre 1909.*

Le traité de Lausanne et le complot des fugitifs (1563-1564), d'après les documents des Archives de Turin, par M. Lucien CRAMER.

Cette communication formera un chapitre de son ouvrage en préparation sur « La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1603 ».

771. — *Séance du 13 janvier 1910.*

Rapports du président (M. Frédéric GARDY) et du trésorier (M. Albert CHOISY) sur l'exercice 1909.

L'esprit public à Genève pendant la domination française. par **M. Édouard CHAPUISAT**. — Fragment (p. CXXXIX-CLXIV) de l'Introduction au tome I^{er} de son ouvrage intitulé : *La Municipalité de Genève pendant la domination française; extraits de ses registres et de sa correspondance (1798-1814), avec une introduction et des notes* (Genève et Paris, 1910, gr. in-8).

772. — *Séance du 10 février 1910.*

De la Réformation à la Séparation, par **M. Eugène CHOISY**. — Résumé de son article en allemand intitulé : *Genf*, publié dans l'ouvrage *Die Religion in Geschichte und Gegenwart, Handwörterbuch in gemeinverständlicher Darstellung, hsgg. von F. M. Schiele* (Tübingue, gr. in-8), t. II (1910), col. 1284-1291.

773. — *Séance du 24 février 1910.*

Les événements de 1781 et 1782 à Genève, décrits par Jean Roget et Samuel Romilly; communication de M. F.-F. ROGET.

Après avoir fourni quelques renseignements sur la vie et l'activité de Jean Roget et Samuel Romilly, l'auteur de la communication rappelle qu'en 1781 le parti des « Représentants », auquel appartenait son ancêtre, s'appliqua à obtenir pour les « Natifs » la bourgeoisie genevoise avec tous les privilèges économiques qui s'y rattachaient, mais qu'il se heurta à la résistance du parti des « Négatifs », opposé pour des raisons d'ordre social à l'admission de cette revendication.

M. Roget lit des extraits de la correspondance de Romilly, établi alors à Londres, et constate d'après les allégations de ce légiste, que l'Angleterre, favorable en principe à la cause des « Représentants », eût été hors d'état d'intervenir à ce moment-là en faveur du libéralisme dont ils se réclamaient, car, pour cela, elle eût été mise dans la nécessité d'attaquer sur le continent l'influence de la cour française contraire à ce même libéralisme. Or, à cette date, l'activité de l'Angleterre était entièrement absorbée par la lutte que cette puissance soutenait en Amérique contre Washington assisté de la France.

Le mouvement politique provoqué à Genève par les « Représentants » peut être considéré comme le prélude de la Révolution française. L'auteur de la communication estime qu'il eût obtenu un tout autre succès, s'il n'avait pas coïncidé avec l'embarras momentané de l'Angleterre.

La correspondance dont M. Roget lit des fragments étendus et qui provient d'archives privées fournit de nombreux détails sur les événements de cette époque mouvementée.

La première œuvre signée de Jean Dassier (1717), communication de M. Eugène DEMOLE — Fragment de son mémoire intitulé : *Les jetons représentant les Métamorphoses d'Ovide sont-ils l'œuvre de Jérôme Roussel, de Jean Dassier ou de Ferdinand de Saint-Urbain ?* dans la *Revue suisse de numismatique*, t. XVI (Genève, 1910), p. 5-61.

774. — *Séance du 10 mars 1910.*

L'Épître du Seigneur de Brusquet au Conseil de Genève (1559) et son auteur Guillaume Gueroult, par M. Alfred CARTIER.

Parmi les ouvrages précieux légués à la Bibliothèque publique et universitaire par M. Perceval de Loriol-LeFort, il en est peu de plus rares que l'*Épître du Seigneur de Brusquet aux magnifiques et honorés Seigneurs Syndic et Conseil de Genève* (Lyon, 1559, in-8 de 4 ff.). Sous le prétexte d'une requête en habitation, cet opuscule est en réalité un pamphlet violent contre le parti calviniste définitivement victorieux depuis l'émeute du 16 mai 1555, et sa publication émut les magistrats genevois au point de provoquer de leur part une information criminelle contre son auteur inconnu. D'après l'enquête faite à cette occasion et les renseignements pris à Lyon par le conseiller Amblard Corne, le libelle serait dû à la plume de Guillaume Gueroult, qui l'avait envoyé de Paris à Lyon, où il avait été imprimé pour Antoine Volant par Benoist Pignot dit Grozdoz.

Il convient d'examiner si les faits confirment ces indications. Il est certain tout d'abord qu'Antoine Lombart, dit Brusquet, n'a eu aucune part dans la rédaction du libelle. Il suffit d'en parcourir le texte pour constater que l'auteur qui s'est dissimulé sous ce nom emprunté, a longtemps habité Genève, qu'il a été un partisan convaincu de la faction des Libertins, un adversaire irréconciliable de Calvin, et qu'il a été mêlé à toutes les péripéties de la lutte qui devait se terminer par le triomphe du réformateur. Or, il est avéré que Brusquet, malgré son titre de fou des rois de France, a été un bon huguenot et l'on ne voit pas d'autre part qu'il ait jamais séjourné à Genève.

Tout ce que l'on sait, au contraire, touchant la vie et les œuvres de Gueroult, tend à le dénoncer comme l'auteur de l'Épître et corrobore l'exactitude des informations parvenues au Conseil. Originaire de Rouen, il s'était réfugié à Genève en 1547 et il y exerça la profession de libraire. Promptement suspect au Consistoire, il dut y comparaître, à plusieurs reprises, pour répondre de certaines accusations portées contre lui et en particulier de « paroles sinistres » qu'il aurait proférées à l'égard de

Calvin. Expulsé en 1551, pour quelques infractions aux Ordonnances ecclésiastiques, il entra comme correcteur à Lyon, puis à Vienne, dans l'imprimerie de Balthazar Arnoullet, dont il devint le beau-frère.

Après une absence de deux ans, il sollicita et obtint la permission de rentrer à Genève, craignant sans doute d'être impliqué dans les poursuites exercées à Vienne contre Servet et contre Balthazar Arnoullet, imprimeur de la *Christianismi Restitutio*. Dès l'année suivante, 1554, fort de la protection de Perrin, il entra en conflit avec Théodore de Bèze à l'occasion d'une traduction des Psaumes, qu'il préparait en concurrence avec le réformateur, mais lorsque la chute du parti anticalviniste eut contraint les principaux chefs de la faction à prendre la fuite, Gueroult comprit que son étroite liaison avec eux et l'animadversion dont il était l'objet dans le camp des vainqueurs rendaient pour lui la situation périlleuse, et il réussit à quitter la Ville sans être inquiété. On retrouve ensuite sa trace à Paris et à Lyon, et on le voit même, en 1556 et en 1562, se rendre à Lausanne, pour y conférer avec les autres fugitifs. Il vivait encore en 1569.

Écrivain fécond, Gueroult ne manquait au surplus ni d'esprit ni de verve, et l'épigramme adressée par lui à Théodore de Bèze est demeurée célèbre. Seul, parmi les adhérents fort peu lettrés de la faction vaincue, il était capable de tailler la plume acérée qui se révèle dans l'Épître et l'on a vu, d'autre part, que ce libelle ne peut émaner que d'un membre militant du parti.

Il est difficile dès lors, de contester la valeur des informations recueillies à Genève dès l'apparition de l'ouvrage. On peut leur opposer, il est vrai, une phrase de l'Épître, qui se lit textuellement dans deux écrits parus en 1558 et en 1568 sous le nom de Brusquet¹, mais ce point de détail n'est pas suffisant pour ébranler les présomptions si fortes qui engagent à reconnaître Gueroult comme l'auteur du pamphlet dont l'amour-propre des seigneurs du Conseil eut si fort à se plaindre. Rien ne s'oppose à ce que les opuscules de 1558 et de 1568 soient également de la main de Gueroult, ou bien encore, le mot du bouffon, ayant fait fortune, aura été recueilli par des auteurs différents.

L'aménagement de la Salle des armures dans le nouveau Musée d'art et d'histoire, par M. Henry GALOPIN.

775. — *Séance du 31 mars 1910.*

¹ D'après une communication de M. Théophile Dufour, dans la même séance.

La fondation de l'abbaye de St-Maurice, communication de M. Marius BESSON, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).
Fragment d'une monographie en préparation.

776. — *Séance du 14 avril 1910.*

Henri Meister; son voyage à Paris dans l'automne 1795 et son récit de ce voyage, communication de M. Eug RITTER.

Introduction de l'ouvrage intitulé : *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*, [par] Henri Meister, publiés par Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, 1910, in-8, p. 1-37.

Une députation du Conseil provisoire de Genève auprès de Monsieur, frère du Roi, à Lyon, en septembre 1844, par M. Édouard CHAPUISAT. — Impr. ci-après, p. 184.

777. — *Séance du 28 avril 1910.*

Les dernières fouilles de Pergame (1909), communication de M. Paul SCHAZMANN, membre ordinaire de l'Institut archéologique allemand; avec projections lumineuses

Grâce à de longs efforts, s'étendant sur une période de plus de 30 ans, l'image de Pergame, cette puissante cité, si importante pour l'histoire de la culture humaine, se complète et se précise de plus en plus : non seulement Pergame a fourni aux Musées royaux de Berlin la fameuse frise de l'autel, mais elle constitue un titre de gloire pour la science allemande. Il faut dire que, d'année en année, on se rend mieux compte de l'immensité de la tâche qui reste à accomplir avant qu'on puisse parler de l'achèvement définitif de l'œuvre entreprise. On sait que l'examen complet, suivant un plan méthodique, de ces importantes ruines est entré depuis dix ans dans une nouvelle phase. L'administration des Musées royaux de Prusse à Berlin, qui dirigeait autrefois l'entreprise, la céda à partir de 1900 à l'Institut archéologique impérial allemand à Athènes. Ce changement n'était pas le résultat d'une simple mesure administrative, il reposait sur le fait que la continuation des travaux d'après un plan déterminé dépassait les limites naturelles imposées à un musée pour une activité de ce genre; d'autre part, la continuation de ces fouilles étaient à la fois une nécessité et un devoir pour l'Allemagne.

Grâce à des crédits accordés par le gouvernement et approuvés par le « Reichstag », l'Institut est en état de pourvoir à cette tâche. Chaque

année, durant les mois de septembre, octobre et novembre, les travaux se poursuivent sous la direction de MM. les professeurs Conze et Dörpfeld, avec l'aide de MM. Hepding et Schazmann. Durant les fouilles de l'année dernière, la mine inépuisable que recèle la colline des Attalides a de nouveau fourni une riche moisson d'antiquités.

Sur l'un des plateaux artificiels de la montagne, appelé depuis longtemps « terrasse de Déméter », à cause d'une inscription trouvée là antérieurement, on a effectivement découvert un vaste sanctuaire de cette déesse. Les bâtiments de l'enceinte sont heureusement tous déterminés par une série d'inscriptions indiquant l'époque de leur construction et leurs fondateurs. L'esplanade, étayée au midi par tout un système de murs de soutènement, a été étendue au nord par le nivellement des rochers; elle était entourée de portiques et portait au centre le temple et un autel. Tous deux sont pourvus d'inscriptions les vouant à Déméter; elles nomment en outre le fondateur de la puissance des Attales: Philétairos († 262 av. J. C.), qui les fit construire en l'honneur de sa mère nommée Boa.

D'après l'inscription du portique romain, appliquée postérieurement contre la façade du temple, celui-ci aurait été bâti par un nommé Klaudios Scilianos; le portique est de style corinthien, tandis que le temple est ionique.

En venant de l'est, on accède au sanctuaire par des propylées. L'inscription conservée sur l'architrave nous dit que c'est la reine Apollonis, épouse du roi Attale 1^{er} (241-197 av. J. C.) et mère des rois Eumène II (197-159 av. J. C.) et Attale II (159-138 av. J. C.), qui les fit édifier. Elle dédie le portique et les locaux attenants à Déméter et Koré, les « Thesmophores », qualificatif par lequel les deux déesses sont désignées comme étant les gardiennes des mœurs et de l'hymen. Dans l'inscription du portique de Scilianos, devant le temple, Déméter est par contre désignée sous le nom de « Karpophoros », celle qui donne les fruits. Dans la partie nord de l'enceinte, au-dessous du portique qui en fait le tour, on a déblayé une série de gradins. Ils constituaient une sorte de théâtre pour les spectateurs venant assister aux mystères qui se déroulaient sur la place du temple. Dans la prochaine campagne, on compte continuer à dégager cette partie et fouiller tout le côté ouest de la terrasse.

Les restes d'architecture et les inscriptions trouvées jusqu'à présent permettent de se faire une idée de l'histoire du sanctuaire et de l'évolution du culte de Déméter, depuis les temps les plus reculés où Pergame devint indépendante jusqu'à l'empire romain. Cette dernière époque surtout a fourni une grande quantité d'inscriptions. Elle nous font connaître le personnel du culte, qui concorde avec celui d'Éleusis, et aussi de nombreuses divinités dont la vénération se rattachait au rite principal.

Il y avait par exemple, dans l'enceinte sacrée, des autels d'Attale I^{er}, de Misé (une figure parente de Koré), d'Asklépios, d'Hermès, Hélios, Zeus Ktésios, Penthéios, etc.

Une inscription malheureusement incomplète, gravée sur un autel de marbre, honorait les dieux inconnus. C'est la première mention épigraphique de ces « dieux inconnus » dont il a été si souvent question à propos du célèbre discours de l'apôtre Paul, dans l'Aréopage (Actes des Apôtres, xvii, 23). Le même autel a été dédié plus tard aux vents. Les autels avec des personnifications forment un groupe à part. Nous y trouvons entre autres la vertu (ἀρετή) et la prudence (σοφροσύνη), la fidélité (πίστις) et la concorde (ἁμόνοια), la nuit (νύξ), l'initiation (τέλετη) et le hasard (ἀτύχημα); ce dernier est aussi la première attestation épigraphique de la déification du hasard.

Les découvertes dans le domaine de la sculpture ne sont pas moins intéressantes. La statue de Déméter servant au culte n'a malheureusement fourni que quelques fragments très endommagés. Par contre, on a trouvé plusieurs fragments d'une fort belle frise décorée d'épis et de pavots : les symboles de Déméter. Ces mêmes plantes, accompagnées de cratères, de cornes d'abondance et de raisins, se retrouvent sur les reliefs du portique romain, au midi. Deux d'entre eux se distinguent par une composition spéciale : sur l'un on a représenté Cerbère, le chien tricéphale des Enfers, sur l'autre Déméter, tenant une torche dans la main gauche, dans la droite une coupe; elle est debout entre l'animal du sacrifice attaché et un autel.

Parmi les autres sculptures méritant d'être mentionnées : une statuette d'Asklépios, trois torsos de victoires de l'époque hellénistique, une tête de jeune fille très finement travaillée, deux représentant Éros et Hermès, quatre portraits romains en grandeur naturelle (celui d'Auguste, de l'ainée des Agrippine, d'un Claude juvénile, peut-être Tibère, et d'une dame du règne de Trajan). Parmi les terres cuites, il faut mentionner les nombreuses figurines de femmes en prières.

Pour finir, le conférencier donne lecture d'un *graffito* conservé par un jeu du hasard sur le stuc d'une fontaine. C'est un billet doux, ne disant pas grand'chose, mais laissant beaucoup supposer : « A méditer : la lettre est muette, le messager est muet. Le destinataire l'a comprise. »

L'ouvrage monumental, en 8 volumes, des antiquités de Pergame, publié par ordre du ministère des cultes (*Altertümer von Pergamon, hsgg. im Auftrage des königl. preussischen Ministers der geistlichen Unterrichts- und Medizinal-Angelegenheiten*) approche de sa fin. M. P. Schazmann, membre ordinaire de l'Institut archéologique allemand, est en train d'achever le VI^e volume, qui doit clore la série, les volumes VII et VIII ayant déjà paru.

M. Hans NÆGELI-ÅKERBLOM présente une reproduction de la médaille commémorative frappée par le pape Grégoire XIII en souvenir de la Saint-Barthélemy.

Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Société a publié :

Au mois de novembre 1909, la 4^{me} livraison du tome III du *Bulletin*, datée de juin 1909.

Au mois de janvier 1910, la 2^{me} et dernière livraison du tome XXXI (nouv. série, t. XI) des *Mémoires et documents*, contenant les mémoires suivants :

Gaspard Favre et sa donation aux fugitifs (1556), un épisode de l'opposition à Calvin dans Genève, par M. Édouard FAYRE.

Note sur l'indiction, l'épacte et le concurrent dans les chartes du diocèse de Genève au XII^{me} siècle (1078-1206), par M. Édouard-L. BURNET.

En cours de publication :

Le tome III des *Registres du Conseil de Genève*.

La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie, de 1559 à 1603. 1^{re} partie : Le règne d'Emmanuel-Philibert (1559-1580), par M. Lucien CRAMER. Ce mémoire paraîtra hors série.

Au mois d'avril 1910 a paru le tome I^{er} de l'ouvrage publié par M. Édouard CHAPUISAT sous le titre de : *La Municipalité de Genève pendant la domination française ; extraits de ses registres et de sa correspondance (1798-1814), avec une introduction et des notes* (Genève et Paris, 1910, gr. in-8, CLXIV-360 p., avec pl. et fig.). Le tome II et dernier est en cours d'impression. Cette publication, exécutée aux frais de la Ville de Genève, est subventionnée par la Société et faite sous ses auspices; ses membres bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix de vente.

Le Comité a décidé de préparer, en vue de la célébration du centenaire de la Restauration de la République de Genève et de son entrée dans la Confédération Suisse (1813-1815), la publication d'un recueil de documents relatifs à ces événements. Des